

## ► Information générale

| Cours                                 |   |
|---------------------------------------|---|
| <b>Titre</b>                          | Entomologie   |
| <b>Nombre de crédits</b>              | 3   |
| <b>Sigle</b>                          | BIO2440   |
| <b>Site StudiUM</b>                   | <a href="https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=229323">https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=229323</a>   |
| <b>Faculté / École / Département</b>  | Faculté des arts et des sciences / Département de sciences biologiques  |
| <b>Trimestre</b>                      | Hiver   |
| <b>Année</b>                          | 2023  |
| <b>Type de formation</b>              | Cours magistraux à distance ou en présentiel; travaux pratiques à distance ou en présentiel   |
| <b>Déroulement du cours</b>           | Les jeudi du 12 janvier au 13 avril<br>Théorie de 10h à midi au B-104 du Centre sur la biodiversité<br>Travaux pratiques de 13h à 16h au B-106 au Centre sur la biodiversité (à partir du 19 janvier) |
| <b>Charge de travail hebdomadaire</b> | Outre les heures en classe, ~4h de révision de matériel the théorie et ~3h de préparation de rapports, rédaction, et présentation de TP à chaque semaine  |

| Enseignant(e)         |  |
|-----------------------|--|
| <b>Nom et titre</b>   | FAVRET Colin   |
| <b>Coordonnées</b>    | <a href="mailto:colin.favret@umontreal.ca">colin.favret@umontreal.ca</a> , 514-343-2158, B-124 Centre sur la biodiversité  |
| <b>Disponibilités</b> | En personne durant et après les cours de théorie ou par rendez-vous; au forum sur StudiUM; par courriel à tout temps avec réponse généralement dans un jour ouvrable; par téléphone en urgence seulement |

| Personnes-ressource           |   |
|-------------------------------|---|
| <b>Noms et responsabilité</b> | Démonstrateurs : Malek Kalboussi et Chloé Losier  |
| <b>Coordonnées</b>            | Communiquer via courriel : <a href="mailto:malek.kalboussi@umontreal.ca">malek.kalboussi@umontreal.ca</a> et <a href="mailto:chloe.losier@umontreal.ca">chloe.losier@umontreal.ca</a> |
| <b>Disponibilités</b>         | En personne durant ou après les travaux pratiques; au forum sur StudiUM; par courriel à tout temps avec réponse généralement dans deux jours ouvrables                                |

## Description du cours

|   |   |
|---|---|
| <b>Description simple</b>               | Introduction large et générale aux insectes et à leur importance pour l'homme. Génétique, physiologie, écologie, évolution et classification des insectes.  |
| <b>Description détaillée</b>            | Les insectes représentent le groupe d'organismes eucaryotes le plus important au monde en nombre d'espèces. Cette diversité est reflétée ainsi en termes biologiques (histoire de vie, physiologie, écologie, importance à l'homme, etc.). Connaître où et comment se situent les insectes dans la diversité de la vie. Apprécier l'histoire de la science de l'entomologie. Identifier les ordres d'insectes qui se trouvent au Québec. Posséder une connaissance large mais nécessairement peu profonde de la biologie des insectes, comprenant la physiologie, l'écologie, la génétique, et d'autres sujets. Posséder une connaissance plus profonde sur quelques espèces modèles. Connaître en termes généraux, les impacts que les insectes causent chez les humains, positifs bien que négatifs. Développer une appréciation pour la diversité des insectes et des sciences entomologiques. |
| <b>Place du cours dans le programme</b> | Cours à l'option de premier cycle de toutes années, mais généralement suivi à la deuxième ou troisième année. Offert dans les programmes : Baccalauréat en sciences biologiques (1-235-1-0) ; Majeure en sciences biologiques (1-235-2-0) ; Mineure en sciences biologiques (1-235-4-0) ; Programme d'accueil en sciences (1-967-1-0) ; D.E.S.S. en environnement et développement durable (2-023-1-1) ; Maîtrise en environnement et développement durable (avec stage) (2-023-1-2).   |

## ▶ Apprentissages visés

### Objectifs généraux

Présenter une introduction aux insectes en ciblant certaines espèces modèles de recherche, d'importance économique, ou autrement emblématique. Les insectes représentent le groupe d'organismes eucaryotes le plus important au monde en nombre d'espèces. Cette diversité est reflétée ainsi en termes biologiques (histoire de vie, physiologie, écologie, importance à l'homme, etc.).

### Objectifs d'apprentissage

Connaître où et comment se situent les insectes dans la diversité de la vie. Apprécier l'histoire de la science de l'entomologie. Identifier les ordres d'insectes qui se trouvent au Québec. Posséder une connaissance large mais nécessairement peu profonde de la biologie des insectes, comprenant la physiologie, l'écologie, la génétique, et d'autres sujets. Posséder une connaissance plus profonde sur quelques espèces modèles. Connaître en termes généraux, les impacts que les insectes causent chez les humains, positifs bien que négatifs. Développer une appréciation pour la diversité des insectes et des sciences entomologiques.

► **Calendrier**

| Séances<br>(dates et titres)        | Théorie                    | Travaux pratiques                       | Évaluations              |
|-------------------------------------|----------------------------|---|--------------------------|
| 12 janvier – cours 1                | Introduction               | Aucun                                   |                          |
| 19 janvier – cours 2                | Les ordres 1               | Les principes de la classification      | Rapport (3%)             |
| 26 janvier – cours 3                | Aucun                      | La diversité des insectes               | Rapport (3%)             |
| 2 février – cours 4                 | Les ordres 2               | Les ordres d'insectes                   | Rapport (3%)             |
| 9 février – cours 5                 | La biologie                | Les spécimens de collection             |                          |
| 16 février – cours 6                | La physiologie             | Les spécimens de collection             |                          |
| 23 février – examen intra           | Examen                     | Les spécimens de collection (optionnel) | Examen intra (30%)       |
| 2 mars – période d'activités libres | Aucun                      | Aucun                                   | Rédaction spécimen (10%) |
| 9 mars – cours 7                    | L'écologie                 | L'anatomie du grillon domestique        | Rapport (3%)             |
| 16 mars – cours 8                   | La socialité, la génétique | L'olfaction des drosophiles             | Rapport (3%)             |
| 23 mars – cours 9                   | L'entomologie médicale     | Présentations                           |                          |
| 30 mars – cours 10                  | L'entomologie agricole     | Présentations                           | Présentation (10%)       |
| 6 avril – cours 11                  | La lutte intégrée          | Présentations                           |                          |
| 13 avril – cours 12                 | Le bien des insectes       | Aucun                                   |                          |
| 20 avril                            | Examen                     | Aucun                                   | Examen final (35%)       |

**Attention !** Exceptionnellement, l'enseignant(e) peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant(e) doit obtenir l'appui de la majorité des étudiant(e)s de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

## ► Évaluations

| Dates                        | Activités  | Pondérations |
|------------------------------|--|--------------|
| 23 février                   | Examen intra (cours 1 à 6)                             | 30%          |
| 20 avril                     | Examen final (cours 7 à 11 ; largement non cummulatif) | 35%          |
| 8 mars                       | Rédaction  | 10%          |
| 23 mars, 30 mars, ou 6 avril | Présentations  | 10%          |
| 1 février                    | Rapport du TP du 19 janvier (cours 2)                  | 3%           |
| 8 février                    | Rapport du TP du 26 janvier (cours 3)                  | 3%           |
| 15 février                   | Rapport du TP du 1 février (cours 4)                   | 3%           |
| 22 mars                      | Rapport du TP du 9 mars (cours 7)                      | 3%           |
| 29 mars                      | Rapport du TP du 16 mars (cours 8)                     | 3%           |

**Attention !** Exceptionnellement, l'enseignant(e) peut apporter des modifications à la pondération relative des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant(e) doit obtenir l'appui de la majorité des étudiant(e)s de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

| Consignes et règles pour les évaluations |   |
|--|---|
| <b>Absence à une évaluation</b>          | Une absence non autorisée reçoit un 0. Les absences autorisées seront traitées cas par cas, mais généralement on finira par majorer la note absente en conséquence des autres notes reçues. |
| <b>Dépôts des travaux</b>                | Les rapports de TP sont à remettre deux semaines après le TP en question.   |
| <b>Matériel autorisé</b>                 | Aucune ressource ne sera disponible pendant les examens et les quizzes.   |
| <b>Qualité de la langue</b>              | Tant que l'écriture est compréhensible, le français ne sera pas corrigé.  |
| <b>Seuil de réussite exigé</b>           | A+>89.99, A>84.99, A->79.99, B+>76.99, B>72.99, B->69.99, C+>64.99, C>59.99, C->56.99, D+>53.99, D>49.99, E>34.99   |

## ► Rappels

| Dates importantes  |                 |
|--|-----------------|
| <b>Modification de l'inscription</b>   | 24 janvier 2023 |
| <b>Date limite d'abandon</b>   | 17 mars 2023    |
| <b>Fin du trimestre</b>  | 28 avril 2023   |
| <b>Évaluation de l'enseignement</b><br>Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation. | À venir         |

**Attention !** En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

## ► Ressources

| Ressources obligatoires |       |
|-------------------------|-------|
| <b>Documents</b>        | Aucun |

**N'oubliez pas !** Vous pouvez profiter des [services des bibliothécaires disciplinaires](#).

| Soutien à la réussite  |   |
|--|---|
| De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus. |   |
| Centre de communication écrite   | <a href="http://cce.umontreal.ca/">http://cce.umontreal.ca/</a>     |
| Centre étudiant de soutien à la réussite   | <a href="http://cesar.umontreal.ca/">http://cesar.umontreal.ca/</a> |
| Services des bibliothèques UdeM  | <a href="https://bib.umontreal.ca">https://bib.umontreal.ca</a>     |
| Soutien aux étudiants en situation de handicap   | <a href="http://bsesh.umontreal.ca/">http://bsesh.umontreal.ca/</a> |

► **Cadres réglementaires et politiques institutionnelles**

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

**Règlement des études**

Que vous soyez étudiant(e) régulier(ère), étudiant(e) libre ou étudiant(e) visiteur(se), connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

**Politique-cadre sur l'intégration des étudiant(e)s en situation de handicap**

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiant(e)s en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque école ou faculté.

[https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc\\_officiels/reglements/administration/adm10\\_25-politique-cadre\\_integration\\_etudiants\\_situation\\_handicap.pdf](https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf)

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un(e) étudiant(e) du cours.

Site Intégrité

<https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

Les règlements expliqués

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>